UNICEM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 mars 2026

Flambée du carburant : l'UNICEM alerte sur un nouveau choc pour les entreprises des matériaux de construction

Confrontées à un net ralentissement de l'activité dans la construction, les entreprises des carrières et matériaux de construction doivent désormais faire face à une nouvelle hausse de leurs coûts de production liée à la flambée du prix du carburant provoquée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) alerte sur les conséquences pour l'équilibre économique de la filière et, à terme, pour l'approvisionnement des chantiers.

Flambée du carburant : les producteurs de matériaux sous pression

La production de granulats, de béton prêt à l'emploi ou encore de roches ornementales repose largement sur l'utilisation d'engins et d'équipements industriels fonctionnant au gazole. La hausse rapide du prix de ce carburant entraîne une augmentation immédiate des coûts d'exploitation pour les entreprises de la filière.
« *Le gazole est une énergie indispensable au fonctionnement de nos carrières et de nos installations de production. Lorsque son prix flambe, c'est toute l'économie de nos entreprises qui est directement impactée* », souligne Alain Plantier, président de l'UNICEM.
À ces surcoûts de production s'ajoute également l'augmentation du prix du gazole nécessaire au transport des matériaux vers les chantiers, qui renchérit encore le coût final pour l'ensemble de la chaîne de construction.

Un effet ciseaux pour les entreprises de la filière

Cette nouvelle hausse intervient dans un contexte déjà très difficile pour le secteur, marqué par une baisse significative de l'activité dans la construction. Pour l'UNICEM, les entreprises sont aujourd'hui confrontées à un effet ciseaux préoccupant : d'un côté une activité en recul, de l'autre des coûts de production qui augmentent fortement.

« *Nos entreprises subissent aujourd'hui un triple choc : la baisse de la construction, la hausse des coûts énergétiques et une pression réglementaire croissante. Cet effet ciseaux fragilise l'équilibre économique de nombreuses entreprises de la filière* » alerte Alain Plantier.

Dans un secteur où les marges sont déjà sous tension, ces hausses de coûts sont souvent difficiles à répercuter dans les prix, notamment dans les marchés publics ou les contrats déjà engagés.

Un enjeu pour les chantiers et les territoires

Les matériaux minéraux constituent la base de nombreux projets : construction de logements, infrastructures de transport, réseaux d'eau et d'énergie, ouvrages de protection contre les risques naturels ou encore projets liés à la transition énergétique. « *Les matériaux de construction sont indispensables aux projets d'aménagement des territoires. Fragiliser les entreprises qui les produisent, c'est fragiliser toute la chaîne de la construction* », conclut Alain Plantier.

L'UNICEM appelle les pouvoirs publics à prendre des mesures concrètes pour encadrer l'évolution des coûts énergétiques et circonscrire leurs impacts. Face à la flambée du carburant, les entreprises de la filière demandent un retour à des niveaux de prix du gazole plus stables et soutenables pour leurs activités. Elles appellent également à la mise en place de mécanismes effectifs de révision des prix dans les marchés publics afin d'intégrer les variations des coûts de l'énergie, ainsi qu'à un accompagnement renforcé pour accélérer la transition énergétique du secteur.

Dans un contexte de fortes tensions sur les coûts, il est essentiel que ces industries stratégiques puissent continuer à produire et à approvisionner les chantiers dans des conditions économiques viables.

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (**UNICEM**) fédère les entreprises qui produisent les matériaux minéraux essentiels à la construction et aux travaux publics. Elle représente, promeut et défend les intérêts collectifs de la filière. Elle s'appuie sur deux syndicats adhérents : le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (**SNBPE**) et l'Union nationale des producteurs de granulats (**UNPG**). Elle réunit également plusieurs syndicats associés spécialisés, parmi lesquels le **FILMM** (isolants en laines minérales), le **SNPB** (pompage du béton), le **SNROC** (roches ornementales), le **SYNAD** (adjuvants), le **SYNFAD** (durcisseurs) et l'**UPGV** (grès des Vosges). Ensemble, ces entités portent les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur, et accompagnent sa transition vers des pratiques durables et responsables.
L'UNICEM compte 900 entreprises adhérentes (TPE, ETI, groupes internationaux) et 3 400 sites. Elle représente un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros, soit 75 % du chiffre d'affaires de la filière en France.